

## La vermifugation des bovins (2)

A l'état sauvage, les bovins se déplacent constamment pour trouver de nouveaux pâturages. L'herbe consommée est donc peu infestée par les parasites et il est facile pour les animaux de développer une bonne immunité. Dans les conditions d'élevage, cela est bien sûr impossible. Il faut être vigilant à la gestion des pâtures et aider les animaux à développer l'immunité qui leur est indispensable pour rester en bonne santé.

Cette 2<sup>ème</sup> fiche sur la vermifugation indique les produits utilisables et la façon de gérer les pâtures et d'améliorer l'immunité du troupeau. Une autre fiche traite des différents parasites internes, des signes cliniques de l'infestation parasitaire et des modalités de la vermifugation.



### Quel(s) produit(s) faut-il utiliser ?

Plusieurs types de traitement antiparasitaire existent. Selon votre objectif et la fréquence d'administration souhaitée, vous utiliserez :

- Des **traitements non rémanents**. Ils ont une action immédiate se limitant au jour du traitement (40 à 72 heures maximum). Ils seront utilisés de façon curative, par exemple en cours de saison de pâture si les bovins se révèlent fortement infectés ou en cours de saison avant l'ouverture d'une nouvelle parcelle. Ils sont également indiqués à l'entrée à l'étable, la rémanence n'étant pas nécessaire en étable/stabulation. Leur coût est faible. Ils s'administrent par voie orale, injectable, pour-on ou aliments médicamenteux.
- Des **traitements rémanents**. Ils ont une action de plusieurs semaines sur les parasites. Vous pouvez les administrer le jour de la mise à l'herbe ou quelques semaines après. A renouveler éventuellement 2 à 3 mois plus tard si nécessaire. Ils se présentent sous forme de pour-on, d'injection classique ou derrière l'oreille.
- Des **traitements à libération séquentielle ou continue** (bolus...). Leur durée d'action est de plusieurs mois (90 à 140 jours). Ils sont souvent utilisés chez les jeunes bovins en première ou deuxième saison de pâture ou sur des parcelles intensément pâturées.

Le programme de vermifugation est différent selon l'âge des animaux :

- Les **animaux d'un an** bénéficieront d'un traitement dirigé contre les strongles.
- Les **animaux de 2 ans** bénéficieront d'un traitement efficace contre les strongles et un traitement contre la grande douve. Pour éviter de multiplier les administrations, il existe des produits mixtes qui permettent de traiter à la fois contre les strongles et la grande douve.
- Pour les **animaux de plus de 3 ans**, l'idéal est de ne pas traiter « à l'aveugle » et de vérifier systématiquement l'état d'infestation des bovins, qui peut varier selon les années et les pâtures. Pour mettre en évidence les strongles et les paramphistomes, il suffit d'un prélèvement de bouse (sur un ou deux bovins par lot ayant pâture sur des prés différents) suivi d'une analyse coproscopique par un laboratoire. Pour la grande douve, la recherche sérologique s'effectue à partir d'une prise de sang (sur quelques animaux). L'analyse des résultats permet de mettre en place le plan de traitement le mieux adapté à la situation réelle.

> Cette approche est un peu contraignante, mais elle apporte les meilleurs résultats sanitaires et économiques.

Les strongles pulmonaires nécessitent une gestion particulière. Il n'y a pas d'immunité qui s'installe contre les strongles pulmonaires et les bovins adultes sont souvent atteints. La plupart des traitements contre les strongles digestifs sont efficaces contre les strongles pulmonaires, mais la protection ne dure pas toute la saison et une ré-infestation est toujours possible.

Il n'y a pas non plus de développement de l'immunité face à la petite douve du foie ; son dépistage et son traitement sont difficiles.

**En cas de manifestation clinique de parasitisme (diarrhée, amaigrissement, poil piqué, toux...), consultez votre vétérinaire. Selon votre stratégie de prévention et les traitements déjà réalisés, il vous conseillera sur le traitement à apporter.**

En élevage « bio », l'utilisation de médicaments allopathiques chimiques de synthèse ou d'antibiotiques à des fins de traitement préventif est interdite. Les produits phytothérapeutiques, homéopathiques, les oligoéléments sont utilisés de préférence aux médicaments vétérinaires « classiques ». Si ces mesures s'avèrent inefficaces, il est possible de recourir à l'utilisation de médicaments allopathiques sous la responsabilité d'un vétérinaire.

### Comment gérer les pâtures ?

Différentes mesures peuvent être prises afin de limiter la pression parasitaire sur les pâtures :

- Diminuer la charge en bétail sur les pâtures : on estime généralement qu'en doublant le nombre d'animaux sur une surface donnée, on quadruple le niveau d'infestation. Moins les animaux sont nombreux sur la pâture et plus ils peuvent être sélectifs, c'est-à-dire contourner les bouses.
- Constituer des lots d'animaux de même catégorie et de même âge.
- Sortir les animaux quand l'herbe atteint au moins 5 à 6 cm de hauteur : 80% des parasites se tiennent dans les 5 premiers centimètres de la végétation. Dans les herbes mouillées, les parasites ont tendance à se tenir dans le haut des plantes. Inversement, plus l'herbe est sèche et plus les parasites restent à la base des plantes.
- Ne pas faire boire les animaux directement dans les cours d'eau. Préférer des abreuvoirs placés sur un sol sec.
- Ne pas hésiter à compléter au pâturage quand l'herbe devient moins disponible (afin de diminuer l'ingestion des larves infestantes).
- Faire pâturer alternativement des jeunes bovins et des bovins plus âgés (dès la 2<sup>ème</sup> année de pâture, les animaux sont suffisamment immunisés pour que l'ingestion de larves infestantes ne se traduise pas par une excrétion massive d'œufs).
- Faire pâturer alternativement des bovins et des animaux d'autres espèces non sensibles aux mêmes parasites (chevaux de préférence, ou moutons/chèvres). Si les œufs ou les larves d'un parasite sont ingérés par une espèce non adéquate, ils ne se développent pas et le cycle parasitaire s'interrompt.
- Instaurer une pâture tournante plutôt qu'une pâture continue : en augmentant le nombre de parcelles, le temps de rotation est plus long ce qui diminue les risques parasitaires.
- Respecter des temps de « repos » des pâtures afin de les assainir. Un nettoyage complet des pâtures demande 3 ans (un peu moins en cas de périodes de gel ou de sécheresse). Un temps de repos d'un mois apporte déjà l'élimination d'une grande partie des parasites.
- Alternier le pâturage avec la fauche (les larves ne survivent pas à une conservation en foin ou en ensilage).
- Utiliser des plantes nématicides (comme la moutarde), soit en engrais vert (à enfouir avant une autre culture), soit en rotation.
- Assécher les pâturages humides ou limiter le temps passé sur ces pâtures.
- Ne pas épandre du fumier de bovins non composté. Le compostage assure une élévation de température propice à la destruction des œufs et des larves (en une heure à 50 °C). Veiller à ce que le compostage soit homogène : ramener régulièrement la partie externe, qui chauffe le moins, au centre du tas de compost.
- Eviter le hersage qui a tendance à disséminer les œufs et les larves.

### Comment développer l'immunité du troupeau ?

Comme nous l'avons déjà vu, le but de la vermifugation n'est pas d'éliminer systématiquement tous les parasites internes, mais de maintenir leur nombre à un niveau acceptable.

### Mettre les jeunes progressivement au contact des parasites

Il est indispensable que les jeunes animaux soient mis au contact des parasites pour qu'ils développent progressivement une immunité. On réservera donc aux plus jeunes bovins pour leur 1<sup>ère</sup> année de pâture les surfaces les moins infestées (nouvelle prairie, prairie récemment fauchée...). Par la suite, ils pourront paître dans les pâtures légèrement infestées (pâtures précédemment utilisées par les vaches par exemple).

Les jeunes bovins allaitants sont moins concernés par ces mesures, pour plusieurs raisons : ils boivent encore du lait donc ingèrent moins d'herbe et ils pâturent avec leur mère déjà immunisée donc faiblement excrétrice d'œufs (la pâture est « propre »).

*> Les prairies étant plus infestées à l'automne, il est préférable de faire la première mise à l'herbe au printemps.*

### Sélectionner les animaux individuellement

Il existe une très grande variabilité de la résistance au sein d'une même race. Il est donc possible de sélectionner à l'intérieur d'un troupeau les veaux des « meilleures » vaches : celles qui ne posent pas de problème sont celles qui sont le mieux adaptées à une méthode d'élevage.

*> En revanche, il n'existe pas une race de bovins qui soit plus résistante au parasitisme interne qu'une autre.*

### Soigner l'alimentation

L'alimentation a évidemment un rôle important : un déséquilibre alimentaire (excès, insuffisance, déséquilibre...) entraîne un déséquilibre sur le plan physiologique et immunitaire.

*> Les animaux mal nourris quantitativement ou qualitativement sont moins bien « armés » pour lutter contre les parasites internes.*

### Utiliser les traitements antiparasitaires de façon raisonnée

Les traitements chimiques utilisés de façon systématique éliminent la plupart des parasites. Sauf en cas de nécessité absolue, il ne faut donc pas traiter tout le troupeau : pour qu'il puisse s'immuniser, il faut que le parasite soit présent...